

## Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations?

Christian Gonzalez-Laporte

► **To cite this version:**

Christian Gonzalez-Laporte. Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations?. [Rapport de recherche] Labex ITEM. 2014. <hal-01022115>

**HAL Id: hal-01022115**

**<http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01022115>**

Submitted on 10 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## **Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations?\***

**Christian Gonzalez-Laporte**  
Chargé de mission recherche  
Labex ITEM

\* Cet état de l'art sur la recherche action et ses modalités (non terminé) s'inscrit dans les actions de recherches prévues dans la programmation scientifique du Labex Item et bénéficie d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme « Investissements d'avenir » Labex ITEM - ANR-10-LABX-50-01. Il se trouve en cours de réalisation et devra être cité en tant que « document de travail du WP3 ».

*Sommaire*

- 1- Sciences citoyennes ou participatives
- 2- La recherche action comme dynamique
  - a. Définitions
  - b. Caractéristiques
  - c. Définition pour le WP3 ?
- 3- Relation acteur chercheur
  - a. Lectures et contextes
  - b. Définition conjointe du problème
- 4- Modalités de recherche action
  - a. Recherche action participative (RAP) et recherche participative (RP)
  - b. Recherche action collaborative (RAC)
  - c. Recherche intervention (RI)

## Introduction

### *Pourquoi un état de l'art sur la recherche action ?*

La mise en place d'un groupe de recherche (workpackage 3) au sein du Labex Item a permis à ses membres de poursuivre leur investissement pour accroître la capacité de la recherche à produire de l'innovation et de l'accompagnement à la réflexion et à la décision des acteurs socio-économiques des territoires de montagne. Ils se sont retrouvés autour de l'idée fédératrice de créer des lieux de réflexion et d'échanges entre chercheurs et acteurs, de manière à évaluer les expériences passées, en cours et à venir et à établir des conditions favorables en vue de renforcer l'articulation de la recherche avec la demande sociale, selon différentes modalités. Le WP3 est attendu pour poursuivre l'expérimentation de la co-construction de méthodologies et résultats de recherche dans une démarche partenariale recherche-acteurs visant à identifier des voies exploratoires de solutions à des problèmes partagés ou identifiés conjointement.

Cependant, si les déclencheurs de la recherche partenariale semblent clairement définis en amont, en fonction des sollicitations des acteurs eux-mêmes ou à partir de propositions d'études par exemple, les modalités de collaboration entre acteurs et chercheurs sont encore à définir, voire à identifier « *recherche faisant* » : accompagnement, expertise, recherche-action, recherche-action participative, recherche-hybride, coopérative, etc. Cette posture n'est pas la conséquence d'une indécision méthodologique de la part des chercheurs ou d'un manque de consensus autour de la valeur de la démarche participative par la recherche, mais elle découle de la diversité d'approches et d'entrées problématiques possibles qui caractérisent les recherches-actions elles-mêmes dans les territoires de montagne. Pour les éclairer, les membres du WP3 ont engagé une réflexion à partir de plusieurs dispositifs notamment, des séminaires thématique et colloques spécialisés, la création de groupes de travail collaboratif et d'un carnet de recherche en ligne.

Une première expérience à mettre en avant est celle du séminaire « *Recherche participative : pratiques et réflexivité* » conduit fin 2012 par les membres du Labex Item en partenariat avec l'ARC7. L'objectif de ce séminaire était de « *partir d'un échange d'expériences et de pratiques de la recherche participative, pour gagner en réflexivité, monter en généralité et avancer sur quelques grandes questions qu'elle pose* ». Un des éléments qui découle de cette rencontre est la reconnaissance de deux grandes familles de recherches participatives qui poursuivent en principe deux finalités différentes : la recherche-action « impliquée » où la production de connaissances vise à faciliter une dynamique de changement (les acteurs sont considérés comme co-chercheurs dans le processus) et la recherche collaborative qui poursuit la double finalité de recherche (production de connaissances, de données) et de formation, et qui repose sur l'idée qu'il est indispensable d'intégrer le point de vue des praticiens appliqué à la recherche, en assumant en général une différence entre chercheur et praticien, chacun pouvant rester dans son rôle tout en refusant une hiérarchie des savoirs savant et de l'action (*Synthèse et perspectives*, 2013). Pour autant cette double dimension de la recherche participative ne suffit pas pour éclairer les différentes approches autour de la recherche action. Si les finalités sont sans doute au cœur du dispositif participatif, la démarche est elle aussi un domaine qui demande à être précisé : quelles différences entre une démarche participative, coopérative et collaborative ?

Le présent état de l'art s'inscrit dans le cadre des dispositifs mis en place par le Labex Item pour essayer d'apporter des réponses à cette question et, en même temps, poser un certain nombre de jalons pour identifier les éléments constitutifs d'une démarche participative dans les territoires de montagne. La démarche suivie pour l'élaboration de cet état de l'art est d'une certaine manière classique. Dans un premier temps, nous avons conduit une recherche bibliographique large, par mots clés et collecte de papiers sur différentes plateformes et bases de données (documents, articles, présentations aux colloques spécialisés) et selon les modalités de recherches actions identifiées, à savoir : recherche-action, r-a apprentissage, formation, r-a partenariale, collaborative, coopérative, participative et intervention.

Cette première étape nous a permis de comprendre la diversité d'études qui font l'usage de ce type de démarche et en même temps la difficulté de trouver un « terme englobant ». Il s'agirait plutôt de retenir des catégories d'actions : centrées sur l'acteur, sur un collectif ou sur une organisation. Cette catégorisation n'est certes pas originale, car à partir d'une lecture sélective des documents, plusieurs auteurs ont fait le choix (peut-être plus simple) de classer les modalités de RA comme un exercice pertinent pour éclairer les différentes approches et mobilisation des savoirs. Par ailleurs, cette relecture nous conduit à raffiner certains mots clés ou entrées, par exemple : adéquation des savoirs, mobilisation, risques partagés ou mutuelles reconnaissances de compétences entre expert scientifique et expert praticien. Cependant, pour d'autres auteurs, une présentation par modalité n'est pas forcément utile dans la mesure où certaines actions n'appartiennent pas nécessairement à une catégorie de RA et sont tout autant participatives, collaboratives que coopératives, autrement dit, on peut faire référence à une r-a collaborative ou participative pour expliquer une même problématique.

Malgré cette importante limite, nous avons fait le choix de structurer ce travail par modalité de recherche-action, plus en fonction du volume important de travaux qui se structurent dans ce sens, que par un souci de positionnement critique. Une autre limite est celle de la disponibilité des ressources documentaires : l'essentiel de cette recherche bibliographique s'est limitée aux accès sur internet ; fonds documentaires disponibles de l'université de Grenoble (catalogues odyssée) et « collections numériques » par moteur de recherche (isidore, cairn, sage, factiva, revue.org). Plusieurs références ne sont pas disponibles par ce biais (ce qui n'est pas sans contradiction avec les principes de « la » recherche collaborative). Enfin, au-delà des questions matérielles, les r-a s'appliquent à différentes disciplines et secteurs d'activité : social, médical, pédagogique, formation continue, entreprises, etc., ce qui fait appel à une capacité de lecture transversale et interdisciplinaire pas forcément évidente, notamment au regard du niveau de spécificité portée par certains travaux.

*Quelles différences existe-il entre la recherche-action et les « autres » recherches ?*

Cette question a été largement abordée par dans la littérature non seulement dans le but de la mettre en évidence comme une démarche à valeur scientifique, mais aussi comme un élément central pour l'action et le changement social. Cependant, les réflexions et expériences en matière de r-a interrogent aussi le type de recherche action : quelles catégories ? Comment faire usage de cette démarche pour appréhender l'objet que l'on souhaite saisir ou étudier ? On peut se demander, à partir d'une entrée différente, si en partie les recherches conduites au sein du Labex Item ont pour objectif d'éclairer le concept d'innovation, alors ne faudrait-il pas commencer par définir le sens que l'on accorde à la notion d'innovation dans les territoires de montagne ? S'agit-il d'un processus de résistance, de construction, culturel, d'adaptation ?

Inverser ces questions nous suggèrent par ailleurs une autre hypothèse qui consisterait à affirmer *qu'il est possible d'identifier le concept d'innovation dans les TM à travers les actions partenariales conduites pour et par les acteurs socio-économiques en collaboration avec la recherche*. En essayant de les classer et de les étudier, nous pouvons alors proposer une définition d'innovation propre au territoire, à partir d'un type de r-a coproduite dans ces territoires.

Comme nous l'avons déjà signalé, la déclinaison de la r-a en plusieurs catégories suppose qu'il existe des différentes approches : Lesquelles ? Sont-elles adaptées en fonction de l'acteur et son univers social ? Ou bien, sommes-nous face à un concept qui se présente plus comme une sorte de boîte à outils composée de plusieurs éléments et enrichie selon diverses expériences ? Nous espérons apporter quelques réponses à partir de ce travail de révision bibliographique sur ces modalités d'actions tout en essayant d'éclairer ce que la r-a signifie aussi bien du point de vue de sa nature, de sa complexité, que des analyses qu'elle mobilise et qui explicitent en même temps ses contours et sa pertinence.

Il est évident que cette révision bibliographique est loin d'être exhaustive et que le choix d'une entrée par catégorie de r-a semble plus évident, même s'il s'agit d'un exercice qui ne pourra pas éclairer la r-a à partir d'autres entrées ou critères sans doute très pertinents, par exemple : le type de connaissances mobilisées par discipline, les degrés et les formes de participation des acteurs et des chercheurs ou les savoirs mobilisés selon les contextes et les territoires. La portée de cet état de l'art est donc limitée, tout en restant exploratoire d'une diversité d'explications autour d'une posture de recherche spécifique.

Avant de présenter le contenu et les définitions de la recherche action et ses différentes approches, nous considérons utile de définir brièvement les sciences participatives (ou citoyennes). La séparation qui existe avec les sciences participatives se centre essentiellement dans le rôle et la place du profane-expert et celle du chercheur dans la construction des méthodes et des objets scientifiques.

## 1) Sciences citoyennes ou participatives

« *Citizen science* » est un terme difficilement traduisible en français, plutôt connues comme sciences citoyennes ou participatives, il s'agit d'expressions qui se rapprochent le plus mais qui ne reflètent pas véritablement l'âme de ce mouvement. Les sciences citoyennes sont originaires des pays anglo-saxons et sont encore peu développées en France, même si les organisations et regroupements citoyens sont en forte augmentation (voir le recensement de la Fondation Sciences Citoyennes).

Les « sciences citoyennes ou participatives » renvoient plutôt à l'idée d'une aide apportée par des citoyens à la science (amateurs volontaires, amateurs éclairés, spécialistes à la retraite, etc.). Dans le cadre d'une démocratie participative, la « société civile » est un acteur impliqué dans les processus scientifiques sans en être la pierre angulaire. Dans le modèle anglo-saxon, ce concept place les citoyens au cœur de la science. Il existe de manière générale trois grands types de programmes : 1) *initiés par des scientifiques*, qui ont besoin de citoyens volontaires (experts, spécialistes, amateurs ou néophytes du domaine scientifique concerné) pour les aider à collecter un grand nombre de données ou des données sur un vaste territoire ou sur une longue durée ; 2) *d'initiative citoyenne*, auxquels des scientifiques ou des équipes scientifiques se sont associés et intégrés ou 3) *co-construits entre scientifiques et citoyens*

intéressés par un même sujet d'étude ou objectif. Dans tous les cas, les citoyens volontaires peuvent – en respectant un protocole préparé ou validé par des scientifiques - effectuer des observations, des mesures, des échantillonnages ou comptages et transmettre ces données (brutes ou préparées) afin qu'elles soient traitées et analysées par les scientifiques (wikipedia, 01/03/2013).

Le panel des sujets scientifiques abordés est également très vaste : de la biologie aux sciences humaines et sociales en passant par l'astrophysique et les sciences politiques. À la base, les sciences participatives se sont développées plus dans le domaine naturaliste, dans la collecte de données massives, même à l'échelle internationale. Ce mécanisme de collecte de données est aussi appelé *crowdsourcing*. Il existe plusieurs catégories de *crowdsourcing*, nous retiendrons seulement que la collecte de données « mobilise souvent trois catégories d'acteurs, au cours d'une relation tripartite : l'organisation qui choisit d'externaliser une activité ; la foule qui contribue et un agent intermédiaire qui facilite la mise en relation entre les deux premiers » (Burger-Helmchen et Pénin, 2011). Aujourd'hui, plusieurs expériences de ce type sont conduites en France, par exemple, le *Museum National d'Histoire Naturelle* mène depuis un certain temps des actions participatives (entendues comme sciences participatives), notamment le projet *Spipoll* concernant la collecte des données sur les insectes pollinisateurs<sup>1</sup>.

Un problème que posent les sciences participatives est celui de la capacité à maintenir l'action et la motivation des citoyens dans l'engagement avec la recherche : Comment motiver les citoyens à participer de façon durable ? Les données récoltées sont-elles viables pour les recherches scientifiques et peut-on par la suite les évaluer ? Comment s'assurer que le projet peut attirer les citoyens à participer ?

On parle parfois de « parataxonomistes » pour décrire des personnes n'ayant pas de formation scientifique mais employées comme assistants des chercheurs sur le terrain : étudiants, éco-volontaires ou membres de populations locales. Selon les cas, ils peuvent être formés ou non, ou bénéficier d'une formation initiale (wikipedia, 01/03/2013). En réalité, le « citoyen scientifique » n'a en fait jamais disparu, particulièrement dans les sciences comme l'archéologie, l'astronomie et l'histoire naturelle où les capacités d'observation sont aussi importantes que l'utilisation d'équipements coûteux. Aujourd'hui, la plupart des citoyens scientifiques travaillent en tant que volontaires non rémunérés, en collaboration avec des chercheurs, dans le cadre de programmes qui leur sont adaptés. Ils en tirent un bénéfice éducatif tout en servant les intérêts scientifiques de ces derniers (Mathieu, 2011). « Ces actions citoyennes permettent de mieux connaître la répartition et l'évolution des populations des espèces vivantes, de mieux comprendre les raisons de leur déclin ou de leur expansion, de mieux définir les indicateurs de mise en évidence de ces phénomènes et enfin de mieux sensibiliser nos citoyens aux questions environnementales » (Happe, 2010). Ils s'adressent à tous, du naturaliste le plus confirmé au simple amoureux de la nature. Les seules institutions scientifiques et les services de l'état dédiés à la gestion de l'environnement ne suffisent pas et les moyens sont limités (Bœuf, Allain et Bouvier, 2012).

Deux grandes familles regroupent les sciences citoyennes :

---

<sup>1</sup> Projet de sciences participatives, le SPIPOLL a pour but d'obtenir des données quantitatives sur les insectes pollinisateurs et/ou floricoles en mesurant les variations de leur diversité et celles de la structure des réseaux de pollinisation, sur l'ensemble de la France métropolitaine.

- *Posture militante* : comme mouvement de réappropriation citoyenne et démocratique de la science (Fondation Sciences Citoyennes, Science et démocratie) : *Le scientifique citoyen, à travers ses capacités particulières de recherche et d'analyse, doit participer à la protection de la société contre des modes de développement qui placent l'intérêt de l'État ou l'intérêt corporatif au-dessus du bénéfice collectif.*
- *Collecte de donnée* : sciences citoyennes tendent à privilégier la collaboration citoyens/chercheurs en amont dans la phase de collecte de données (exemple : Tela Botanica, eFlore, Pl@ntNet, L'Observatoire des Saisons), notamment les sciences qui dépendent fortement de l'observation directe et des données (botanique). Mise en place de plateforme d'échange de données entre les chercheurs et les citoyens.

## 2) La recherche action comme dynamique

Avant d'explorer la notion de RA, nous pouvons commencer par dire ce que la recherche action n'est pas. Dans la logique de ce qui vient d'être présenté, la RA se démarque clairement des sciences participatives dans la mesure où les chercheurs sont considérés comme des partenaires et qu'ils assument, conjointement avec les acteurs, « *la responsabilité de mener à bien l'élaboration des connaissances fondamentales en liaison avec la poursuite du succès d'un projet* » (Liu 1997 : 185). Nous essayerons plus loin de préciser l'importance de la notion de responsabilité.

La RA échappe à toute description puisqu'elle requiert des inventions d'« heuristiques locales ». Ce n'est pas non plus une observation du bon déroulement d'une action, où les chercheurs et les usagers s'inscrivent dans des sphères indépendantes. Il ne s'agit pas non plus d'un balisage de terrain ou de l'élaboration d'une étude. Par ailleurs, la RA n'a pas pour objectif l'*optimisation de l'action*, elle ne vise pas la constitution d'une pragmatique ou des sciences de la conduite de projet : elle ne cherche pas à présenter la manière optimale de résoudre un problème. Enfin, une RA n'est pas une recherche appliquée ou une activité de conseil qui découlerait de l'expertise scientifique, ni une intervention suivie d'une réflexion : elle n'a pas pour but de mettre à la disposition des acteurs, les *connaissances acquises en sciences sociales*. Elle rejette explicitement la séparation entre la pensée et l'action, séparation qui caractérise la recherche classique en sciences sociales ou la *recherche confinée* (Callon, Lascoume et Barthe, 2001). La RA n'est donc pas une discipline. Enfin, le principe selon lequel la RA est uniquement possible sur la base d'une recherche qualitative est faux, elle peut et doit faire appel à l'ensemble des composantes qui constituent les SHS, notamment, les enquêtes quantitatives (Greenwood & Levin, 2007).

### a. Définitions

#### *Une démarche scientifique, pas une méthode*

La plupart des chercheurs concernés par la RA s'accordent autour des travaux de Kurt Lewin (1947) comme étant l'un des pères de cette démarche scientifique. Pour Lewin, la recherche-action « *est une démarche fondamentale dans les sciences de l'homme, qui naît de la rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche. Elle poursuit un objectif dual qui consiste à réussir un projet de changement délibéré et ce faisant, faire avancer les connaissances fondamentales dans les sciences de l'homme. Elle s'appuie sur un*



*travail conjoint entre toutes les personnes concernées. Elle se développe au sein d'un cadre éthique négocié et accepté par tous* » (Lewin, 1947, Liu, 1992).

Les travaux de Lewin ont inspiré nombreuses recherches sur la RA. Il existe comme nous le verrons plus loin plusieurs catégories de RA. Pour l'instant, il nous semble important de reprendre une première différence proposée dans les travaux de Michel Liu. Pour cet auteur, deux familles de RA sont à prendre en considération : la **recherche action interne** « où la volonté de changement et l'intention de recherche appartiennent à une même équipe au sein d'une institution unique » (secteurs référents : éducation, médecine clinique, travail social) et la **recherche action associée** « portée par des usagers (membres d'une institution) et l'intention de recherche par les membres d'une équipe appartenant à un laboratoire extérieur » (Liu, 1992, p. 295).

Le **lieu de rencontre** entre les usagers et les chercheurs se produit quand les institutions font face à un « certain type de problème » pour lesquels elles ne disposent pas de solutions et que les acteurs sont « prêt à consacrer les ressources nécessaires à l'étude des solutions possibles, puis à s'engager dans leur mise en œuvre ». De leur côté, les chercheurs considèrent cette problématique comme faisant partie de leur questionnement et s'engagent, en espérant de renforcer « les hypothèses concernant les connaissances fondamentales dans le domaine de SHS ». Il s'agit alors d'une « expérimentation dans la vie réelle qui permettra valider ou infirmer leurs hypothèses » de travail (Liu, 1992). Ils trouvent donc leur place à partir du moment où ils contribuent dans l'élaboration de **connaissances fondamentales**, suivant trois finalités : « l'intelligibilité, la prévisibilité, et la faisabilité » et « à partir du moment où on décide d'aborder l'étude d'un objet qui est soumis aux principes de **partialité, subjectivité et spécificité**, il semble difficile d'entrer dans un processus d'abstraction et de généralisation » (M. Lui, 1997).

Cependant, même si le succès de la RA n'est pas remis en question, vu la grande variété de disciplines qui en font l'usage aujourd'hui notamment les recherches conduites au Canada, la RA n'a pas encore trouvé toute sa place et sa légitimité comme une démarche scientifique prioritaire dans le cadre des programmes de recherche universitaire et des laboratoires en général : la démarche reste encore trop « modeste et peu valorisée » (Pålshaugen, 2006, p.150).

### **La RA est un processus**

La RA est souvent considérée plus qu'une démarche « un **processus démocratique de participation**, destiné à produire des connaissances pratiques, à partir de la mise en relation de l'action et de la réflexion, de la théorie et de la pratique, sous le principe d'une participation d'ensemble » (Reason & Bradbury, 2001 :1). La RA aurait dans ce sens pour principal objectif de **produire des connaissances pratiques**, même si elle a du mal à se légitimer scientifiquement, en marge des procédés imposés par le positivisme où seules les analyses et la connaissance des faits réels vérifiés par l'expérience peuvent expliquer les phénomènes du monde.

En tout cas, la RA répond à un besoin de production et validation de connaissances pratiques à partir d'un processus démocratique, déclenché par l'impératif de résoudre des problèmes co-identifiés et partagés. De ce point de vue, la rencontre entre les chercheurs et les « clients » (usagers, experts-profanes, etc.) serait le résultat de la coïncidence d'intérêts et d'une volonté exprimée en amont, de produire une nouvelle matrice de connaissances pratiques et

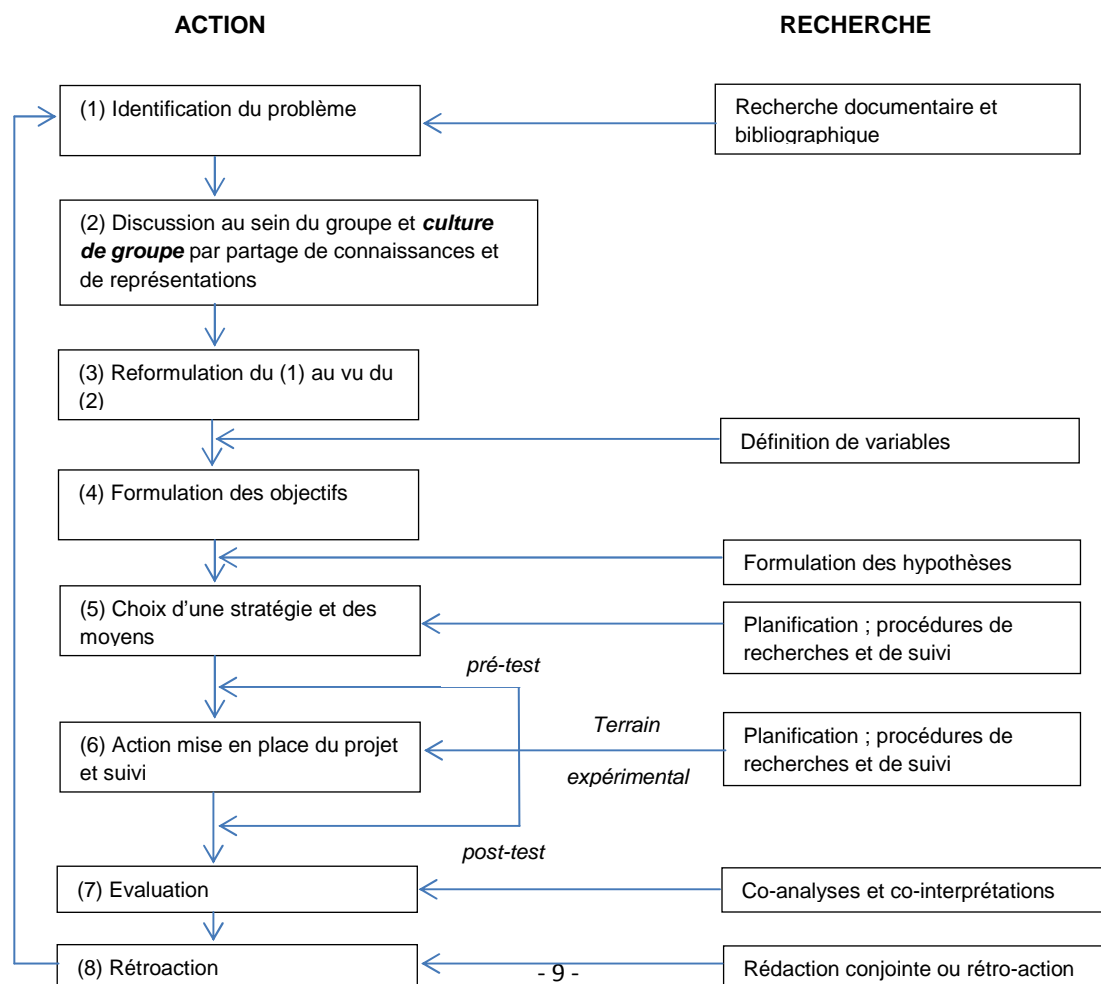
théoriques. Si elle répond aux principes démocratiques on peut interroger la nature de cette relation : Comment s’opère-t-elle ? Pour quelle durée ? Avec quels retours ?

Pour d’autres auteurs, la RA peut être considérée comme un *processus professionnel* qui découle justement de la rencontre entre professionnels (acteurs et chercheurs) qui mettent à disposition leurs savoirs au moment où ils identifient un problème et le placent au centre de leurs intérêts. Cette construction pratique de la réalité répond à la première étape du cycle de RA, celle de *construction collective et d’association* (Greenwood & Levin, 2007). Sous cet angle la RA peut inspirer un certain nombre de projets inscrits dans la gestion et la conduite du changement (*infra.*).

### La RA est un cycle

La RA est souvent associée à un *processus cyclique* (Greenwood & Levin, 2007) constitué en différentes phases de réalisation : a) diagnostic d’une situation ; b) identification d’un problème ou définition d’une problématique, c) planification et recueil d’informations (data), d) actions e) évaluation des résultats afin de f) redéfinir de nouvelles actions. L’apport central de cette méthode est que la recherche se centre sur les problématiques sociales ou organisationnelles auxquelles font face les acteurs directement concernés dans le processus de la RA. Le cycle de la RA est repris par d’autres auteurs spécialisés notamment dans *l’éducation* (Paulo Freire, 1988, Kemmis & McTaggart, 1988, 2000). En particulier, Jean Paul Narcy (1998) attire notre attention sur l’éclairage du cycle de RA dans la mesure où il apporte certaines précisions concernant les formes d’intervention des acteurs engagés dans la démarche (*figure 1*).

Figure 1 : Cycle de la RA d’après Narcy, 1998



Sous le prisme du cycle, la RA répond à un *objectif dual* : être à la fois guidée par l'action tout en contribuant à la recherche. Dans cette dualité, qui n'est pas sans conflit, les acteurs-experts s'imbriquent dans les mécanismes d'une recherche en SHS, tandis que les chercheurs assument les décisions qui vont se traduire dans l'action. Narcy introduit par ailleurs la notion de *culture commune*, comme étant une variable qui « *permettra une authentique complémentarité, mais qui facilitera également l'intercompréhension entre des participants parfois fort différents. Cette culture commune ira des théories scientifiques (mises à la portée de tous) à la connaissance des pratiques de chacun et des rouages du système* » (Narcy, 1998 : 4).

Le cycle est sans doute une des caractéristiques centrales de la RA. Si on revient vers Liu, d'une manière générale, il existe trois grandes phases dans la RA. Une phase de *mise en route*, une de *réalisation* et enfin une phase de *désengagement*. Dans la phase initiale, en plus de co-définir une problématique, Liu suggère la contractualisation des rapports entre les chercheurs et les acteurs de telle sorte que les attendus et engagements respectifs soient clairement précisés (en amont). Ces contrats sont assurés par la mise en place de plusieurs comités (de gestion, de pilotage et d'arbitrage) qui gèrent les différents aspects liés à la recherche : il s'agit d'une organisation transitoire propre à la RA. La phase de réalisation de la RA est très proche de ce que nous avons présenté dans la *figure 1*, où la coopération acteur-chercheur se traduit à tous les niveaux. Enfin par rapport à d'autres approches, notamment celles soutenues par les spécialistes en recherche action en éducation, le cycle doit prendre fin avec le désengagement des chercheurs ou le *retour de l'expérience de recherche*, une fois que les objectifs du projet sont atteints : une RA ne doit donc pas durer indéfiniment car elle risque de se diluer dans les processus et la vie organisationnelle. Elle peut cependant conduire en fonction des résultats vers d'autres projets de RA. Il existe à ce titre plusieurs types de résultats qui découlent de la RA (résolution du problème concret en termes de démarches et de réalisations ; connaissances validées par l'expérimentation au cours de la RA ; formation d'une communauté éduquée et questionnements nouveaux pour des actions ou des études ultérieures) : « *toute RA génère une multitude de questions et définit un nombre de problématiques de recherche qui dépasse ce qui pourra être étudié au cours de la recherche-action elle-même* » (Liu 1992 : 304).

La vision du cycle est souvent critiquée car considérée plus comme une forme idéale ou guide de l'action, qu'une traduction qui caractérise toutes les phases poursuivies par les RA. La réalité montre que les projets de RA souvent n'obéissent pas forcément à un cycle préalablement défini, même dans le cadre d'un contrat. Pour les critiques de la RA, il semblerait difficile de transcrire les différentes étapes du cycle dans un document final, les phases étant conditionnées à l'avancement du projet et aux différents intérêts qui surgissent *recherche faisant*. En tout cas, les impératifs de la RA sont divers et peuvent être schématisés par différents types de cycles (Mckay et Marshall, 2001, Laffitte, 2009).

## b. Caractéristiques

De manière synthétique, nous pouvons reprendre *les principales caractéristiques* qui se dégagent de la RA en fonctions des éléments jusqu'ici présentés, à savoir (Argyris et al., 1985, Waterman et al, 2001) :

- Même si la RA ne répond pas forcément à toutes les phases initialement prévues, elle obéit à *un cycle propre* dans lequel un certain type d'*action* intervient ;

- Le partenariat de *recherche* qui détermine le degré de *participation* des acteurs engagés est variable : il peut aller de *la coopération* (quand le chercheur travaille avec les acteurs de la définition du problème à l'évaluation des actions, tout en laissant la responsabilité du processus aux acteurs), *jusqu'à l'action collective*.
- Les acteurs (experts profanes) sont considérés comme des sujets de l'action dans chaque phase du processus et non comme destinataires uniques où l'objet même de la recherche scientifique.
- La RA contribue simultanément aux connaissances fondamentales en sciences sociales et à l'action en société : processus commun de génération de connaissances théoriques et appliquées.
- Du fait qu'elle implique des expériences réelles à partir des systèmes sociaux en interaction, la RA doit permettre la création des conditions pour que le « changement » puisse se produire, en s'appropriant des moyens pour en assurer son suivi.

La RA nous renvoie donc à l'articulation de trois éléments : l'action, la recherche et la participation. Si l'un de ces trois éléments manque on ne peut pas parler de RA même s'il le produit qui en découle est utile. Pour mieux expliquer l'importance de chacun de ces éléments, il convient de reprendre les définitions apportées par Greenwood et Levin (2007) à ces trois concepts.

- Action* : sa nature est participative, dans la mesure où la mise en place d'un processus de RA a pour objectif de modifier la situation initiale du groupe, de l'organisation ou de la communauté d'acteurs, vers un stade de majeures « liberté et d'autogestion ». Cette notion de liberté dépend des valeurs partagées entre les acteurs : pour certains, il s'agit d'une libération du politique, pour d'autres, la liberté consiste justement à ouvrir les espaces de réflexions et création, et enfin, cette liberté peut se représenter une « révolution sociale » (travaux de Paulo Freire), il s'agit d'une forme d'appropriation démocratique de la construction.
- Recherche* : elle est riche en savoirs théoriques, modèles, méthodes et analyse. La RA fait partie d'une méthode qui permet de créer de la connaissance.
- Participation* : elle s'inscrit dans le courant de la démocratie participative et dans la démocratisation de la production des savoirs. La RA engage les chercheurs en SHS dans des missions de facilitateurs et formateurs au sein des communautés et des organisations. Parce que l'ensemble des parties prenantes définit l'agenda de la RA, les connaissances produites modifient la situation initiale et mettent à disposition les résultats. La RA est un processus dans lequel chaque membre engagé *assume un degré de responsabilité*.

### c. Définition pour le WP3 ?

« La RA est une période d'enquête qui décrit, interprète et explicite les situations sociales tout en modifiant, par le biais de l'action, les modes d'opération. Elle répond à une problématique, dans un contexte spécifique et est orientée vers le changement. A ce titre, elle est composée d'un groupe d'action basé sur une relation partenariale entre chercheurs et acteurs, associés autour d'une vision commune du changement (innovation). Le processus de participation qui en découle est éducatif et responsabilisant, engageant une approche dynamique dans laquelle l'identification du problème, la planification, l'action et l'évaluation

*sont interconnectées. Les savoirs peuvent être enrichis par le processus de réflexivité et de recherche, où les méthodes de recherche qualitative et quantitative sont sollicitées simultanément dans la collecte d'information. Ainsi différents types de savoirs peuvent alors être produits par la RA dont les apports théoriques explorés par les possibles cycles qui caractérisent la RA » (Waterman et al, 2001).*

### 3) Relation acteur-chercheur

Nous avons essayé de reprendre quelques éléments de la littérature qui définissent et caractérisent une recherche-action. Comme nous le présenterons par la suite, à partir de ces éléments, plusieurs modalités de RA en découlent. Il semble cependant important de préciser la nature des rapports qui se lient entre l'acteur et le chercheur dans le cadre d'une RA. Si les parties prenantes d'une telle démarche interviennent au même niveau et mettent à disposition d'un objectif commun leurs savoirs et connaissances, la nature de leur rapport reste un point central à délimiter, notamment sur le plan de l'équivalence des savoirs et de leur mutuelle reconnaissance. Cette délimitation sera présentée ici de manière très générale, sur l'interprétation des contextes et la définition conjointe du problème.

#### a. Lectures et contextes

Selon K. Lewin « *les comportements des acteurs sont influencés par leurs connaissances, leurs personnalités et leurs environnements* » (1947). Le *contexte* est sans doute une variable déterminante (intervenante) qui modifie ou explicite la pertinence d'une modalité de coparticipation dans le recours à une des modalités de la RA. L'environnement détermine l'usage de la RA et, en même temps, il conditionne son déroulement. Plusieurs exemples ont été relevés dans la littérature pour mettre en évidence le poids de cette variable, les travaux d'Anadon et L. Savoie Zajc sur les différentes approches de la RA dans les pays anglo-saxons par rapport à ceux de l'Amérique latine sont exemplaires : pour les premiers, la RA répond plus à une « logique technique » qui consiste à coproduire avec les acteurs, des pratiques et des méthodes de *gestion plus efficaces* en fonction de leurs domaines d'action (souvent considérée une RA pragmatique), alors que pour les pays du sud continent américain, dans un contexte socio-économique qui remet en question les modèles traditionnels en SHS, la RA est apparue plutôt comme un mode alternatif de production et de validation de connaissances propres et spécifiques aux réalités sociales changeantes, notamment dans le domaine de la formation populaire (Anadon, 2007). La RA s'inscrit dans un courant critique et positionne le « citoyen participant » au cœur du dispositif du changement sur la base de sa responsabilisation (*empowerment*). C'est en tout cas le sens que certains auteurs donnent à la *recherche-action participative (infra)*.

#### b. Définition conjointe du « problème »

Si toute RA commence par l'élaboration d'un diagnostic et la définition conjointe d'une problématique, cette construction ou travail d'interaction entre chercheurs et acteurs n'est possible que par la *reconnaissance et l'acceptation des compétences mutuelles*.

La relation d'équivalence entre acteurs et chercheurs est une condition essentielle pour réussir un projet de RA. Comment établir cette relation de confiance ? Quelles équivalences ? Comment mobiliser les compétences une fois celles-ci reconnues ? Pour H. Coenen deux concepts sont au cœur de cette relation et déterminent la réussite d'une RA: l'*adéquation* où

« toute description scientifique de la réalité sociale est adéquate lorsqu'elle est compréhensible pour ceux qui y vivent » et l'**explicitation préalable** « des objectifs et moyens de la recherche par le chercheur », ce dernier étant ce qui distingue les connaissances scientifiques du savoir basé sur le bon sens (2001). Cette explicitation doit prendre une place prépondérante non seulement dans la formulation des hypothèses, mais aussi dans les méthodes choisies et par conséquent les résultats obtenus.

La difficulté, voire le défi dans une RA est d'assurer tout au long du processus l'équivalence des savoirs des chercheurs et des acteurs. Si la mutuelle reconnaissance des compétences dans la construction de l'objet de recherche semble être une condition *sine qua non* pour entreprendre une RA, elle peut ne pas être assurée tout au long du processus de « recherche se faisant ». Pour Coenen, une RA réussie ne se traduit pas uniquement dans le résultat même pour l'action et son apport à la recherche, mais aussi dans la **validation de cette équivalence** entre acteurs et chercheurs sous une forme telle que, l'expression des opinions et positions a un même poids et une même valeur : possibilité de **corrections mutuelles**.

Ce type d'interaction n'est pas sans risques ou conflits. Le chercheur doit assumer une position réelle d'impossibilité d'atteindre une solution adéquate par sa seule expertise et savoir face à l'objet de recherche co-défini avec l'acteur. Dans le même sens, l'acteur doit assumer sa responsabilité scientifique aux côtés des chercheurs et les éventuels coûts liés à l'utilité partielle des résultats au profit d'une action. Comment définir ces positions au moment d'entreprendre une démarche de RA? Ces positionnements entre acteur et chercheur « bouleversent » un certain nombre de croyances autour de la recherche et du monde social en action. Maîtriser et canaliser ces bouleversements font partie des composantes d'un **processus d'apprentissage** qui découle de l'interaction des savoirs dans le cadre d'une RA.

Si ce processus d'apprentissage est une valeur associée à la démarche de la RA, la motivation des acteurs et chercheurs à participer tout au long du processus est une condition nécessaire pour que l'apprentissage partagé puisse avoir lieu. Comment assurer leur participation et leur motivation ? Quels sont les dispositifs qui assurent une présence adéquate (spécifique) aux contextes, milieux ou organisations où se déroulent les RA ? L'intérêt des acteurs à entrer dans une recherche de ce type s'exprime soit par leurs expériences et savoirs concernant un problème socialement identifié et accepté (pollution d'un site par exemple) et à partir duquel la collaboration avec la recherche consolide les **savoirs et l'expertise des acteurs**, soit par l'ouverture d'un espace de participation proposé par les laboratoires ou les collectifs de recherche (Callon, Lascoume et Barthe, 2001). L'entrée et permanence des acteurs au processus de définition d'une problématique peut aussi dépendre du **type de projet**. Par exemple, un projet monté avec le soutien des organismes internationaux ou sous la coresponsabilité des organismes internationaux fait souvent appel aux chercheurs formés par ou pour ces projets, dans un cadre spécifique (Crézé et Liu, 2006). Enfin, un dernier critère important concernant la motivation des parties prenantes concerne la **durée des programmes** (souvent courte) et obligeant à restreindre la disponibilité des acteurs.

Les modalités de collaboration entre les partenaires au sein du processus sont variables et déterminent, par la même occasion, les différents types de RA (Andoux et Gillet, 2011). Nous avons signalé que la conception d'un problème « à résoudre » est le résultat d'un processus de construction avec les acteurs de l'organisation étudiée (co-construction). Cependant, concernant la réalité sociale, la perception et les représentations des acteurs et chercheurs ne sont pas systématiquement les mêmes. La démarche de RA peut conduire à l'équivalence, mais elle ne peut pas garantir à tout moment le consensus autour d'une problématique soit parce que les acteurs et chercheurs n'ont pas réussi à déclencher le processus d'apprentissage,

soit parce que les intérêts personnels (ou politiques) sont plus importants que prévu au moment de s'engager dans une RA, ou bien parce que la problématique évolue avec la démarche de RA (problème de stabilisation du problème). La construction collective du problème peut alors se comprendre comme « *un processus visant à réduire l'équivocité perçue de la situation, autrement dit : la construction du problème ne nécessite pas que les représentations des acteurs se fondent dans une même réalité, mais que ces représentations soient équitales* » (Allard-Poessi et Perret, 2004).

Une recherche action doit pouvoir assurer la **construction collective du problème** à partir de la mise en équivalence des savoirs, mais aussi de la mise à plat des représentations que les acteurs et chercheurs se font de la réalité ou du système social dans lequel ils interviennent. Cette démarche doit pouvoir produire une réflexion scientifique et pour l'action, en assurant ses équivalences inhérentes.

#### 4) Modalités de RA

Dans la première partie de cette révision bibliographique, nous avons présenté l'origine de la RA ainsi que les éléments qui la caractérisent. Même si pour certains il n'existe pas vraiment différentes modalités, mais appellations de RA car les « *les fondements épistémologiques et propositions méthodologiques* » restent les mêmes (Anadon, 2007), pour d'autres, il existe un nombre important de modalités que nous pouvons regrouper de manière générale en trois groupes : les approches **ingénieriques** (Chanal *et al.*, 1997 ; Claveau et Tannery, 2002) ; celle de **recherche intervention** (David, 2008) et les **coopératives** (*participative, pragmatiste, collaborative*). Si les appellations sont variables c'est peut-être parce qu'elles supposent certaines différences ou traits caractéristiques qui découlent, non seulement des spécificités liées aux domaines dans lesquels la RA intervient, mais dans les formes d'interaction qu'elles mobilisent et dans les objectifs sociaux et scientifiques qu'elles poursuivent.

##### a. Recherche action participative (RAP) et recherche participative (RP)

La RAP est une des catégories issues de la recherche action. Cette modalité de la recherche action pose un problème : pour les tenants de la recherche action, la participation est un élément constant dans toute catégorie de RA et indépendamment de la modalité utilisée. Ainsi, présenter les différences entre la RA et la RAP exige dans un premier temps de préciser le contenu attribué à ***l'action de participer***<sup>2</sup>.

La RAP est considérée une pratique dans laquelle la séparation entre la position du chercheur et l'objet social de la recherche « l'acteur » est interrogée, dans la mesure où les participants ont l'opportunité de prendre un rôle (voir le contrôle) dans la définition des actions qui auront des effets directs sur leur univers, leur environnement social ou leur organisation. Dans ce processus de remise en question (et d'appropriation des responsabilités « empowerment »), « *la recherche n'est pas considérée uniquement comme un processus de création de savoirs, mais simultanément, comme un processus d'éducation et de développement de conscience et de mobilisation pour l'action* » (Gaventa, 1988 cité par Chesler, 1991). Les sujets participants (les acteurs) sont considérés dans ce processus comme des **co-chercheurs** et **pas seulement des partenaires** d'un processus de création de savoirs pour l'action.

<sup>2</sup> Participer : Du latin **participare** (« prendre part à »), composé de la racine pars, partis (« partie ») et du verbe **capere, captus** (« prendre », « capter », « saisir »).

Si la RAP est considérée comme une modalité de la RA, ce du fait que les deux démarches scientifiques reproduisent les mêmes cycles ou phases de la recherche (*infra*). Cependant, deux différences distinguent la RAP de la RA :

- 1.- la **position idéologique** et l'accent mis sur les valeurs et les prémisses du chercheur affichées en amont du processus de recherche (on ne retrouve pas cette condition dans la RA) et ;
- 2.- que la recherche action peut être réalisée avec une participation partielle des acteurs, et sans nécessairement leur attribuer le **contrôle sur le processus de recherche**.

A partir de ces deux caractéristiques, la RAP semble possible que sur certaines conditions et dans des cas précis. Autrement dit, il n'est possible de faire de la RAP que sur certains domaines et dans des contextes de fort engagement et participation sociale. Le fait d'associer indifféremment à toute recherche action *la variable participation*, réduit en quelque sorte l'importance de celle-ci comme facteur de différenciation.

Pourquoi cette origine idéologique de la participation ? Dans les années 70, les pays latino-américains, particulièrement en Colombie, voient dans la recherche participante une alternative philosophique des sciences sociales pour la transformation et l'indépendance des savoirs (Fals-Borda, 1991). Les racines de ce mouvement se trouvent dans la sociologie de la libération et les approches néo-marxistes du développement. La RAP serait alors identifiée comme une démarche participative destinée à conduire un changement social à partir de l'éducation et de l'appropriation des connaissances coproduites, car elle suppose un affranchissement du monopole de la science sociale orthodoxe gouvernée par les intérêts économiques dominants (Fals-Borda & Rahman, 1991, Paolo Freire, 1982, Greenwood & Levin, 2000). Ce processus se veut donc une réponse non seulement à un besoin de différenciation avec la recherche conventionnelle, mais il prend aussi une distance critique par rapport aux travaux conduits en occident sur la *recherche action* classique; cette dernière perçue comme nécessaire mais insuffisante car limitée à la résolution d'un problème co-identifié. Certaines caractéristiques découlent de ce courant participatif et engagé, entre autres, la mise en place des mécanismes d'action participative permet une « vraie » science populaire où le potentiel de création de savoirs et de connaissances ne se limite pas uniquement à la reproduction des intérêts et des positions dominantes (groupes d'intérêts).

Cet usage de la démarche participante vers un affranchissement du contrôle extérieur des connaissances ou une « *décolonisation des savoirs* » par la prise en main des communautés en co-construction avec la recherche (Linda Tuhiwai Smith, 1999) a permis de dégager une lecture plus ouverte (moins engagée idéologiquement) de la RAP. Parmi les caractéristiques les plus évidentes sur la RAP (Anadon, 2007, Kemmis & McTaggart, 2000, Brydon-Miller, 1997):

- a) **Intervient dans la vie sociale** dans le but de **modifier son fonctionnement**, à partir d'un problème identifié entre acteurs sociaux et chercheurs ;
- b) établit dans ce sens une relation dialectique entre la formulation de connaissances nouvelles et l'action pour le changement, sur la base d'un **engagement et d'une forte participation des acteurs** (égalité de acteurs et chercheurs) ;



- c) constitue un *outil au service* de la population et
- d) se base sur la *réflexivité de l'action*.

Ainsi, la nature participative de la démarche est renforcée par l'engagement des parties prenantes, mais aussi par l'objectif d'émancipation d'une situation sociale qui limite et inhibe le développement (ce qui suppose une réflexion commune autour des facteurs d'inhibition et un consensus dans le sens délibératif autour de ces derniers). La caractéristique réflexive suppose donc la mise en place d'un processus d'apprentissage qui permet justement d'attribuer le contrôle de connaissance et des savoirs pour la conduite du changement social et sa transmission, ou reproduction. Comme dans d'autres modalités de RA, la démarche de la RAP est souvent schématisée à travers un processus de réalisation ou de cycle. Cependant, le critère de réussite en termes de connaissances et de résultats (solution au problème) ne dépend pas de la capacité des acteurs à suivre correctement les phases du cycle choisi (gestion du processus en conduite du changement par exemple), mais dans *l'appropriation réelle des savoirs mobilisés* en vue de modifier leurs pratiques sociales, leur compréhension et leur environnement (Kemmis & McTaggart, 2000), c'est donc le résultat logique d'un processus à travers lequel on « *donne le pouvoir aux communautés à travers la mobilisation et l'utilisation de leur propre expertise* » (Blangy et al., 2011). Une observation qui découle de cette perspective d'appropriation consiste dans la difficulté de pouvoir mesurer le degré d'apprentissage sur la base des nouvelles connaissances.

Les caractéristique de la RAP présentées en haut n'ont pas forcément pour objectif de faire une claire différence avec les recherches participatives (RP) dans un sens plus large, même si elles permettent d'éclairer certaines spécificités par rapport à d'autres démarches de RA, comme la responsabilisation et le partage des risques. Peut-on pour autant parler de différence fondamentale entre la RAP et la RP ?

Certains auteurs différencient la RAP et de la RP. De la littérature révisée, certes de manière non exhaustive, nous dégagons une définition assez large de RP comme étant « *un processus qui fait appel, moins aux modes de recherche engageant la participation essentiellement dans la recollection de données, qu'à ceux qui contribuent à la définition de l'agenda, le partage des résultats, le pouvoir et le contrôle* » (Cornwall & Jewkes, 1995). La production de connaissances est directement liée au processus de modification d'une situation sociale déterminée. De cette première révision bibliographique, nous identifions certaines caractéristiques soulevées sur la RP :

- a) Une *motivation initiale partagée* : la définition du problème est à l'origine de la motivation. La définition du problème peut venir de plusieurs sources : les acteurs soulèvent le problème et déclenchent un processus de RP (ils peuvent ou pas faire appel à l'expertise externe ou au milieu de la recherche), ou bien les experts et/ou les chercheurs présentent un problème social auquel les acteurs concernés sont prêts à faire face conjointement.
- b) Le *degré et nature de la participation des acteurs* : même si la participation des acteurs est essentielle dans toute RP, celle-ci varie considérablement : si l'initiative vient directement des acteurs concernés, ils participent de manière large (un peu disséminée) dans le choix de la méthode de collecte de données, d'analyse, de décision et d'action. Si au contraire l'initiative est « *extérieure* » à l'univers social de l'action, alors la

participation des acteurs est plus limitée (au début), augmentant à mesure que la RP avance, mais leur rôle est moins important dans les méthodes de recherche et collecte de données que dans l'action. Le contrôle dans le processus est cependant indispensable pour l'ensemble des participants.

- c) *L'analyse est collective* et destinée à une *action collective pour le changement* : c'est une démarche qui doit pouvoir conduire trois types de changements : le développement d'une position critique face à l'objet (aussi bien du point de vue du chercheur, que de l'acteur) ; un degré de satisfaction qui doit pouvoir être mesuré et une transformation dans les rapports inter-sociétaux, voir dans les structures sociales.

## b. Recherche action collaborative (RAC)

La *recherche collaborative*<sup>3</sup> est souvent utilisée pour désigner les différentes formes de partenariat impliquant la coopération entre les acteurs sociaux, intervenants et chercheurs principalement. C'est une « *démarche d'investigation scientifique multifinalisée, impliquant une coopération étroite entre les personnes œuvrant dans le domaine de la recherche et les gestionnaires et bénéficiaires* » (Lefrançois, 1997 : 82). Les principaux objectifs de la RAC :

- 1.- Développer une expertise sur des problématiques concrètes (vision pragmatique) : descriptions globales, lectures interdisciplinaires...
- 2.- Développer un savoir global (objectif heuristique) intégrant dans le même corpus les connaissances théoriques et pratiques.
- 3.- Expérimenter et évaluer de nouveaux modes d'intervention (**champ de l'innovation**), dans le but d'améliorer la compréhension des problématiques.
- 4.- Enrichir le champ des compétences des participants grâce à la **réflexivité** et à une mise en commun structurée des expériences de recherche et d'intervention.

### *Pourquoi faire de la recherche collaborative ?*

Certains arguments sont avancés selon les disciplines. Les principales forces qui poussent vers la *recherche collaborative* sont la complexification de la réalité sociale, la pénurie des ressources et le besoin d'extension des services, entre autres.

R. Lefrançois présente dans son étude sur la gérontologie et la recherche collaborative un argument qui peut éclairer l'usage de la démarche. Il semblerait que dans ce domaine, les méthodes de recherches traditionnelles paraissent parfois inadaptées pour assurer un rapprochement entre les différents partenaires du secteur. A ce titre elles ont un « effet de repoussoir ». Aussi, cette réaction peut s'expliquer du fait que les résultats qui découlent des recherches traditionnelles ne sont pas en accord aux problématiques présentées dans le secteur.

Un projet de recherche collaborative est considéré *pertinent*, s'il peut apporter des solutions en fonction des contraintes spécifiques et s'il est susceptible d'introduire des changements

---

<sup>3</sup> Collaborer : Emprunté au latin *collaborare*, qui se décompose en con- (« avec ») et laborare (« travailler » voir labourer).

significatifs dans le milieu concerné (Lefrançois, 1997 : 87). Cette conception de praticité n'exclut pas son apport scientifique. Il s'agit donc d'une double pertinence : pratique et scientifique.

Un autre aspect important lié à ce type de projet est celui de l'intégration, concrètement, une *intégration horizontale* et une *intégration verticale*. Cette dernière concerne la production de connaissances pour élargir les contours du problème à étudier : elle n'observe pas de hiérarchie, mais une synergie de savoirs. L'intégration horizontale « renvoie aux processus facilitants et à l'appropriation par le groupe des contenus de réflexions et d'intervention en vue d'augmenter l'efficacité et l'efficience l'équipe. » (Lefrançois, 1997 : 89).

Enfin, Lefrançois définit RAC comme : « *une stratégie planifiée d'investigation scientifique et d'intervention, structurée autour de modèle de la concertation interdisciplinaire et intersectorielle, et une stratégie d'intégration des connaissances théoriques et pratiques dont le but est d'accroître le niveau de compétence des partenaires et de compréhension d'une problématique multiple et complexe en vue d'y apporter des solutions novatrices, efficaces et efficientes* ».

D'autres auteurs se placent à partir d'une explicitation des « vraies différences » entre chaque type de recherche action. Du fait que cette démarche n'est pas simple à délimiter, parfois on utilise une « catégorie » de RA ou une autre pour éclairer une même problématique. Il est donc possible de faire l'exercice de caractériser chacune d'entre elles. Pour Bruno Bourassa, au Québec, on parle de recherche collaborative et participative « presque de la même manière ». Cependant, quelques différences sont à relever. La recherche collaborative s'inspire des travaux de Reason (*supra*) et s'attache à comprendre le développement professionnel, notamment à partir de la formation des praticiens. Cette démarche permet, en même temps, d'appréhender de nouvelles formes de connaissances pour la formation et de les mettre en pratique directement dans les milieux concernés et au sein des systèmes dans lesquels elles évoluent. Alors que, la recherche participative est plus centrée sur le collectif et l'émancipation des acteurs, dans une démarche qui s'oriente vers la « lutte contre l'oppression ». Autrement dit : s'investir pour modifier la réalité sociale. Nous retrouvons dans cette approche un fort contenu idéologique.

Pour autant ces différences ne sont pas systématiques. Les frontières entre une approche et une autre ne sont pas toujours évidentes : « quand on active une RAC, on fait souvent appel à la recherche participative ou recherche intervention » (Bourassa, Dijon, 2013). La définition que propose Bourassa d'une RAC est celle « *d'une recherche qui a pour ambition de regrouper des personnes qui ont des intérêts en commun et qui souhaitent analyser attentivement et rigoureusement une problématique qui les interpelle significativement. Leurs efforts conjugués visent à répondre à des questions importantes pour eux et à changer des aspects de leur pratique, des organisations ou des sociétés dans lesquelles ils évoluent. La RAC est aussi au service du développement de connaissances nouvelles. Elle se déroule selon un processus dynamique et spirale où se succèdent des épisodes réservés à la réflexion et d'autres à l'action* » (en retrouve, Bray et al., 2000, Greenwood et Levin, 2006, Reason et Bradburry, 2008).

Dans tous les cas, on ne cherche pas à élaborer des savoirs viables mais à renouveler les existants. On ne parle pas d'universalité mais de savoirs qui peuvent être enrichis progressivement. De plus, on retrouve dans toutes les formes de RA le caractère démocratique de la démarche : le chercheur n'impose pas, il collabore et co-construit. L'objectif est donc

l'avancement des connaissances par l'accompagnement dans l'identification de la nature des problèmes, les processus et la méthodologie à mettre en marche. De ce point de vu, ce n'est pas uniquement une expérience sur les connaissances, mais sur le vécu des praticiens aussi.

La RAC est donc une recherche qui :

- Vise tout autant le développement des pratiques, que la production de connaissances théoriques (double vraisemblance)
- Comprend que la réalité n'existe pas en dehors des acteurs sociaux qui la construisent, la maintiennent et la transforment
- Mise sur l'intersubjectivité et la force du groupe pour comprendre et transformer les phénomènes à l'étude
- Reconnaît le potentiel heuristique de l'action
- Se fait « avec » et non « sur » les participants. Le chercheur considère les intervenants comme des agents compétents
- Fait du chercheur, un co-chercheur, un acteur pleinement engagé dans la recherche
- Se présente comme un outil intellectuel et démocratique au service de la population et du développement social

Ainsi, une RAC peut-être conduite au sujet : i) de l'accompagnement et des processus de groupe ; ii) de la nature des problèmes à l'étude ; iii) de la nature et des processus de changement et iv) de la méthode (aspects méthodologiques, théoriques et empiriques).

### c. Recherche intervention (RI)

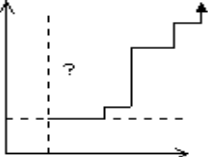
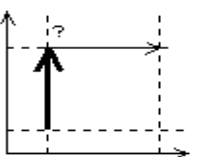
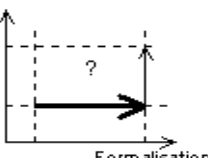
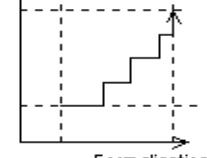
La recherche-action et la recherche-intervention supposent un engagement direct du chercheur dans la construction concrète de la réalité. Dans le cas particulier de la recherche intervention, le chercheur propose en plus une formalisation du changement poursuivi et conçoit des outils qui aident à installer ce changement correspondant à ce modèle de gestion formalisé. Alors qu'en recherche-action, il n'y a pas de **formalisation du changement** puisque le chercheur part de la situation initiale perçue par l'observation ou les représentations données par les acteurs (entretiens, etc.). Ainsi, « *malgré son ancrage dans l'action, la RI n'est pourtant pas à confondre avec une recherche praxéologique qui reste finalisée par l'amélioration des résultats ou une RA telle que cette dernière a pu être développée dans les cinquante dernières années. C'est dans les distinctions entre recherche dite « classique » et RA* » que certains auteurs situent les origines de la RI (Mérini et Ponté, 2008).

Albert David (2008) propose quatre principes: l'objectif de compréhension depuis l'intérieur par l'action (en co-construisant des trajectoires possibles et des grilles de choix et en participant à la mise en œuvre de la trajectoire choisie et à son évaluation) ; la production de connaissances par l'interaction avec le terrain ; la mobilisation par le chercheur de différents niveaux théoriques (faits mis en forme, théories intermédiaires, théories générales) et la dimension normative des résultats produits dans la mesure où ils résultent d'une intervention sur la réalité. Il récapitule également cinq principes méthodologiques : le principe de **rationalité accrue** (l'intervention ne se fait pas au nom d'une rationalité universelle ni par un apport de connaissances extérieures, mais dans une démarche de rationalisation) ; le **principe d'inachèvement** (impossibilité de spécifier le chemin ou le résultat : la recherche génère des connaissances nouvelles de nature à faire évoluer l'organisation) ; le principe de **scientificité** (être critique par rapport aux faits) ; le principe **d'isonomie** (l'effort de compréhension s'applique à tous les acteurs) et le principe des deux **niveaux d'interaction** (dispositif d'intervention et démarche de connaissance). Dans ce sens, la démarche d'apprentissage

« viendra non pas, comme dans l'action science, de la confrontation des discours dans le cadre d'un travail collectif du groupe sur lui-même mais de la dynamique de la construction collective de l'innovation gestionnaire » (David, 2008 : 201)

D'après ce schéma la recherche action, se centre sur l'idée de « préparer un groupe au changement : processus participatif, autonomie donnée aux acteurs entraînent une forme de libération des individus et du collectif, donc un changement dans les relations qui est à son tour de nature à engendrer des transformations concrètes dans les processus de décision » (cf. supra, David, 2008). Les résultats qui découlent de ce processus (transformations pour l'action) sont formalisés dans un processus qui concerne plus l'acteur et moins la recherche ou, du moins, dans la mesure où les chercheurs n'interviennent pas directement pour ne pas perturber les objectifs pratiques de l'organisation. La démarche de recherche, représentée par le trait épais sur le schéma, s'arrête donc à la ligne pointillée verticale, au seuil du processus de formalisation.

**Tableau 1:** Formalisation et contextualisation du changement dans les quatre démarches de recherche

		Objectif	
		Construction mentale de la réalité	Construction concrète de la réalité
Démarche	Partir de l'existant (observation des faits ou travail du groupe sur son propre comportement)	Observation Contextualisation du changement  Formalisation du changement	Recherche-action Contextualisation du changement  Formalisation du changement
	Partir d'une situation idéalisée ou d'un projet concret de transformation	Conception « en chambre » de modèle de gestion Contextualisation Du changement  Formalisation du changement	Recherche Intervention Contextualisation Du changement  Formalisation du changement

**Note :** Les flèches en trait épais indiquent ce qui est effectivement fait au cours de la recherche, les flèches en trait fin indiquent ce qui serait une suite logique du processus, mais non abordée au cours de la recherche, d'où les points d'interrogation sur les schémas, (Albert David, 2008 : 205).

La **recherche intervention** fait « progresser de manière interactive formalisation et contextualisation de modèles et d'outils de gestion » (David, 2008). Elle constitue un modèle de conception et de pilotage du changement dans lequel la conception et l'implémentation des nouveautés sont gérées simultanément.

Ainsi, dans une logique de différenciation par rapport aux autres catégories de recherches action dites coopératives, la littérature fait référence à la RI comme étant un modèle d'intervention idéal pour la **gestion et l'amélioration continue des processus**, voir une démarche générale de recherche pour les sciences de gestion (Cappelletti, 2010). L'entreprise

est souvent considérée comme étant un milieu social restreint, délimité par des problématiques d'efficacité et d'optimisation, où ***l'accompagnement par la recherche (recherche accompagnement)*** figure comme un dispositif d'activation d'expertise extérieure. Dans ce domaine, l'accompagnement est compris comme la « *pratique d'aide à la création d'entreprise, fondée sur une relation qui s'établit dans la durée et n'est pas ponctuelle, entre un entrepreneur et un individu externe au projet de création. À travers cette relation, l'entrepreneur va réaliser des apprentissages multiples et pouvoir accéder à des ressources ou développer des compétences utiles à la concrétisation de son projet* » (Mahmoud-Jouini *et al.*, 2010, voir *tableau 2*). Ce type de dispositif peut aussi être utilisé pour la création de PME et de PMI ou pour les restructurations dans les services.

**Tableau 2 :** Comparaison des caractéristiques de l'accompagnement et de la recherche-intervention

	<b>Accompagnement</b>	<b>RI</b>
<b>Projet</b>	Aider à mettre en place une transformation (création d'entreprise) Acquérir de l'expérience	Aider à mettre en place une transformation (création d'entreprise) Produire de la connaissance sur la transformation
<b>Objet</b>	Organisation émergente Individu	Organisation existante
<b>Démarche – Type d'action</b>	Dépend du type d'accompagnement (technique/psychologique/ méthodologique) ou (fonctionnaliste/réflexif/herméneutique) Expérimentation de modèles ou d'outils de gestion très rare	Développement simultané de la formulation et de la contextualisation d'une transformation à partir d'un modèle.
<b>Nature de la relation</b>	Confiance, dans la durée, fréquente, personnalisée	Confiance, dans la durée, fréquente, personnalisée

Cette utilisation de la démarche n'est pas exclusive aux problématiques des entreprises. Nous avons identifié plusieurs domaines d'intervention, notamment, dans la gestion de la biodiversité associant les mondes de l'agriculture et de l'environnement (Sandrine Petit *et al.*, 2008, Stassart *et al.*, 2008) et dans le domaine de l'éducation.

## Conclusions

Plus que proposer une synthèse des différentes approches des recherches actions, il semble que l'exercice de référencement pose surtout un certain nombre de questions : Comment faire une RA ? Dans quelles conditions et contextes se réalise-t-elle ? Avec quels acteurs et quels résultats ? Par quelles entrées ? Au-delà des modalités présentées, la dénomination RAC attire notre attention surtout sur les conditions et les modalités de collaboration entre les acteurs et les chercheurs. Leur description et analyse font partie essentielle de la réflexion épistémologique : Quelles connaissances spécifiques et singulières apporte une RAC par rapport à d'autres formes de collaboration ?

Il semblerait donc qu'une RAC ne débouche pas nécessairement dans l'action ; que son émergence ne peut se faire que sur la base d'une mobilisation d'acteurs ou sur la production d'objets communs de recherche ; que le principe « collaboratif ou participatif » dépend d'un cadrage clair, d'une méthode partagée et démarche sur le temps pour en assurer une confiance et qu'elle dépend d'une mise à plat des hiérarchies et d'une mise en avant de l'équivalence des savoirs, tout en les distinguant.

A ce titre, nous pouvons reprendre certains éléments de conclusion soulevés notamment lors du colloque de Dijon : *une RAC ne se décrète pas, ne se prescrit pas, elle se négocie. On cherche à assurer la réalisation d'un objectif dual : mettre à disposition des acteurs des éléments pour l'action et combler des vides théoriques. L'idée qui décrit mieux la RAC est donc celle du partage. Elle permet par ce biais, la mise à l'épreuve des connaissances validées : sous des approches que l'on peut considérer comme socio-cliniques, on regroupe des expériences qui nous permettent d'enrichir les connaissances et la recherche. La tension qui existe entre l'action et la recherche est naturelle et questionne la place du chercheur au rapport de son terrain, pour autant la distance du chercheur n'est pas la meilleure voie pour accéder aux connaissances.*<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> Gilles Monceau, Université Cergy-Pontoise, « Colloque International : les recherches actions collaboratives : Une révolution silencieuse de la connaissance », Dijon, mai 2013.

## Bibliographie

- ALLARD-POESI Florence et PERRET Véronique, 2004, « La construction collective du problème dans la recherche-action : difficultés, ressorts et enjeux », *Finance Contrôle Stratégie*, volume 7, n° 4, décembre, p. 5 – 36.
- AMADON Marta, 2007, *La recherche participative : multiples regards*, Presses de l'Universitaire du Québec.
- ARGYRIS C., PUTNAM, R., & SMITH, D., 1985, *Action science*, San Francisco: Jossey-Bass.
- AVENIER Marie-José et SCHMITT Christophe, 2007, *La construction de savoirs pour l'action*, Paris : L'Harmattan.
- BARBIER Jean Marie, 1996, *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, PUF.
- BARBIER Rémi et LARRUE Corinne, 2011, « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participations*, vol. 1, n° 1, p. 67-104.
- BARBIER René, 1996, *La recherche-action*, Paris: Economica.
- BARON Xavier, 2008, « Quels dialogues entre chercheurs et consultants ? », *Savoirs*, vol. I, n° 16, p. 11-52.
- BEAUDRY Raymond et DIONNE Hughes, 1994, « Recherche-intervention en communauté villageoise », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 2, p. 141-152.
- BEGUIN Pascal et CERF M. (2009), *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Toulouse : Octarès.
- BELLEAU Hélène, 2011, « De la mobilisation des connaissances au partenariat de recherche », *SociologieS* (En ligne), Dossiers, *Les partenariats de recherche*, mis en ligne le 18 octobre 2011, URL : <http://sociologies.revues.org/3730>
- BLANGY S., HARVEY R. L. et MCGINLEY R., 2010, « Recherche-action participative et collaborative autochtone. Améliorer l'engagement communautaire dans les projets touristiques », *TÉOROS*, vol. 29, n°1, p. 69-80.
- BOEUF Gilles, ALLAIN Yves-Marie- et BOUVIER Michel, rapporteurs 2012, *L'apport des sciences participatives dans la connaissance de la biodiversité*, Rapport remis à la Ministre de l'Ecologie, Janvier 2012.
- BOURASSA B., LECLERC C. et FOURNIER G., 2010, « Une recherche collaborative en contexte d'entreprise d'insertion : de l'idéal au possible », *Recherches Qualitatives*, vol. 29, n°1, pp. 140-164.
- BRYDON-MILLER M., GREENWOOD D., MAGUIRE P., 2003, « Why action research? », *Action Research*, vol. 1, n°1, p. 9-28.
- BRYDON-MILLER Mary, 1997, « Participatory Action Research: Psychology and Social Change », *Journal of Social Issues*, Vol. 53, No. 4, 1997, pp. 657-666
- BURGER-HELMCHEN Thierry et PENIN Julien, 2011, « Crowdsourcing : définition, enjeux, typologie », *Management & Avenir*, vol. 1 n° 41, p. 254-269.
- BUSSIERES Denis et FONTAN Jean-Marc, 2011, « La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Québec », *SociologieS* (en ligne), Dossiers, *Les partenariats de recherche*, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 10 décembre 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/3670>
- CALLON Michel, LASCOUSMES Pierre et BARTHE Yannick, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Le Seuil.
- CAPPELLETTI Laurent, 2010, *La recherche-intervention : quels usages en contrôle de gestion ?*, Communication pour le Congrès de l'Association Francophone de Comptabilité (AFC), Nice, mai 2010.



- CASABIANCA F. et ALBALADEJO C., 1997, « Des multiples légitimités de la recherche-action », *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n°30, p. 11-25.
- CASELL Catherine and JOHNSON Phil, 2006, « Action research: Explaining the diversity », *Human Relations*, vol. 59, n°6, p. 783-814.
- CHEVALIER Jacques et BUCKLES Daniel, 2008, *Guide sur la recherche collaborative et l'engagement social*, Ottawa : IDRC Editions Eska.
- COENEN Harry, 2001, « Recherche-action : rapports entre chercheurs et acteurs », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. VII, n°16-17, p. 19-32.
- COLLINS Steve, 2004, « Ecology and Ethics in Participatory Collaborative Action Research: an argument for the authentic participation of students in educational research », *Educational Action Research*, vol. 12, n° 3, p. 347-362.
- CORNWALL A. and JEWKES R., 1995, « What is participatory research? », *Social Science and Medicine*, vol. 41, n°12, p. 1667-1676.
- CREZE Françoise et LIU Michel, 2006, *La recherche-action et les transformations sociales*, Paris : l'Harmattan. (BU Droit G)
- DA CUNHA C., PLANTE S., VASSEUR L., 2011, « Le suivi de la résilience de communautés côtières comme moyen d'évaluation des effets de la recherche action participative », communication à la Journée d'études sur les effets de la participation, *Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris*, 21 octobre 2011.
- DAVID Albert, 2008, « La recherche-intervention, cadre général pour la recherche en management », in Albert David, Armand Hatchuel et Romain Laufer, *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Paris : Vuibert.
- DE LAVERGNE Catherine, 2007, « La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative », *Recherches Qualitatives*, n°3, *Actes du colloque : Bilan et prospectives de la recherche qualitative*.
- DESGAGNE S., BEDNARZ N., LEBUIS P., POIRIER L. et COUTURE C., 2001, « L'approche collaborative de recherche en éducation : un rapport nouveau à établir entre recherche et formation », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 27, n° 1, p. 33-64.
- DESGAGNE Serge, 1997, « Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 2, p. 371-393.
- DESROCHE Henry, 1982, *Les auteurs et les acteurs : la recherche coopérative comme recherche-action*, Archives de sciences sociales de la coopération et du développement, n°59, p.39-64. (nd)
- DRUMMOND John S. and THEMESSEL-HUBER Markus, 2007, « The cyclical process of action research: The contribution of Gilles Deleuze », *Action Research*, vol. 5, n°4, p. 430-448.
- DUMAIS Lucie, 2011, « La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université », *SociologieS* (En ligne), Dossiers, *Les partenariats de recherche*, mis en ligne le 18 octobre 2011, URL : <http://sociologies.revues.org/3747>
- EIKELAND Olav, 2012, « Action Research – Applied Research, Intervention Research, Collaborative Research, Practitioner Research, or Praxis Research? », *International Journal of Action Research*, vol. 8, n°1, p. 9-44
- FISHER R.J., 2004, *What is Action Research? An introduction to action research for community development*, Paper prepared for Working Party Meeting on Action Research for Integrated Community Development, 5-8 April 2004, Tehran.
- FOUCHÉ Christa and LIGHT Glenda, 2010, « An Invitation to Dialogue: 'The World Café' In Social Work Research », *Qualitative Social Work*, vol. 10, n°1, p. 28-48.

- FRANCA Manoukian, 2001, « Prémisses et issues de la recherche-action », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. VII, n°16-17, p. 235-249.
- GALL Éric, MILLOT Glen & NEUBAUER Claudia, 2009, *Participation of Civil Society Organisations in Research*, Science, Technology And Civil Society (Association pour la création d'une fondation sciences citoyennes)
- GILLET Anne et TREMBLAY Diane-Gabrielle, 2011, « Conditions, dynamiques et analyses des partenariats de recherche », *SociologieS* (En ligne), Dossiers, *Les partenariats de recherche*, mis en ligne le 18 octobre 2011, URL : <http://sociologies.revues.org/3751>
- GREENWOOD Davydd J., 2007, « Pragmatic Action Research », *International Journal of Action Research*, vol. 3, n° 2, p. 131-148.
- GRIMALDI André, 2010, « Les différents habits de l'expert profane », *Les Tribunes de la santé*, vol. 2, n°27, p. 91-100.
- GUSTAVSEN Bjørn, 2003, « New Forms of Knowledge Production and the Role of Action Research », *Action Research*, vol. 1, n°2, p. 153-164.
- GUSTAVSEN Bjørn, 2005, « Innovation and action research », *International Journal of Action Research*, vol. 1, n°3, p. 267-289.
- GUY-NOËL Pasquet, 2012, « Usage de la recherche et recherche des usagers », *Le sociographe*, vol. 3, n° 39, p. 114-118.
- HERREROS Gilles, 2009, *Pour une sociologie d'intervention*, Ramonville-Saint-Agne : Erès.
- HILDRUM Jarle Moss, DONS Henrik, PÅL KLETHAGEN Finsrud, 2009, « The Next Generation of National R&D Programmes in Norway: Consequences for Action Research and Regional Development », *International Journal of Action Research*, vol. 5, n°3, p. 255-288.
- KAHN S., HERSANT M. & ORANGE RAVACHOL D., 2010, « Savoirs et collaborations entre enseignants et chercheurs en éducation », *Recherche en éducation, Hors-Série*, n°1, juin.
- KEMMIS Stephen and McTAGGART Robin, 2000, « Participatory action research: Communicative Action and the Public Sphere », in Norman K; Denzin and Yvonna S. Lincoln (editors), *The Sage handbook of qualitative research*, United Kingdom: Sage Publications, p. 559-604.
- LEBVRET G., 1980, *Essai sur un complexe d'Athéna : de la recherche-action comme révélateur des blocages heuristiques*, Archives de sciences sociales de la coopération et du développement, n°51, p.25-38.
- LEFRANÇOIS Richard, 1997, « La recherche collaborative : essai de définition », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, n° 1, p. 81-95.
- LIU Michel, 1992, « Représentation de la recherche-action : définition, déroulement et résultats », *Revue Interantionale de Systémique*, vol. VI, n°4, p. 293-311.
- LIU Michel, 1997, « La construction de représentation de situations complexes », *Revue Interantionale de Systémique*, vol. XI, n°3, p. 285-307.
- LIU Michel, 1997, « La validation des connaissances au cours de la recherche-action », *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n° 30, p. 183-196.
- LYET Philippe et PATUREL Dominique, 2012, « Pour dépasser les oppositions entre une recherche en, dans ou sur le travail social : une science-action en travail social », *Pensée plurielle*, vol. 2, n°30-31, p. 255-268.
- MATHIEU Daniel, 2011, « Observer la nature, une problématique science citoyenne? », *Forêt méditerranéenne*, tome XXXII, n°2, juin, p. 115-118
- MCKAY J. and MARSHALL P., 2001, « The dual imperatives of action research », *Information Technology & People*, vol. 14, n°1, pp. 46-59.

- MERINI Corinne et PONTE Pascale, 2008, « La recherche-intervention comme mode d'interrogation des pratiques », *Savoirs*, vol. 1, n° 16, p. 77-95.
- MESNIER Pierre-Marie et MISSOTTE Philippe, 2003, *La recherche-action, Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris: L'Harmattan.
- MESNY Anne et MAILHOT Chantale, 2010, « La collaboration entre chercheurs et praticiens en gestion » Entre faux-semblants et nécessité épistémique », *Revue française de gestion*, vol.3, n° 202, p. 33-45.
- MEYER Vincent, 2012, « De l'utilité des recherches-actions en SIC », *Communication et organisation* », *Modèles et modélisations, pour quels usages ?*, n° 30, p. 89-108.
- NARCY Jean-Paul, 1998, « La problématique action research/recherche-action et le travail coopératif », *ASp*, n° 19-22, p. 229-238.
- Øyvind Pålshaugen, 2006, « Dilemmas of Action Research – an Introduction », *International Journal of Action Research*, vol. 2, n° 2, p. 149-162.
- Øyvind Pålshaugen, 2007, « On the Diversity of Action Research », *International Journal of Action Research*, vol. 3, n°1 and 2, p. 9-14.
- PATUREL Dominique, 2010, *Le service social du travail à l'épreuve de la GRH*, Paris : L'Harmattan.
- PATUREL Dominique, 2013, « La recherche participative », <http://www.les-seminaires.eu/la-recherche-participative/>, mis en ligne le 11 mai 2013.
- Pensée plurielle*, 2011/3 (n° 28), « Tiers » / « intermédiaire ». La recherche participative sur les pratiques en travail social », <http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2008-3.htm#fiche>
- PERRET Véronique et ALLARD-POESI Florence, 2004, « Les représentations du problème dans la recherche-action : Définitions et illustration au travers de l'élaboration d'un projet stratégique », *13ème Conférence de l'AIMS (Association internationale de management stratégique)*, Normandie, Vallée de Seine 2, 3 et 4 juin 2004.
- PETIT Sandrine *et al.*, 2008, « Raconter la recherche-intervention. Retour sur trois opérations de gestion de la biodiversité », *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 16, n°4, p. 326-336.
- PICHAULT François, 2008, *La recherche-intervention peut-elle être socialement responsable ?*, Vuibert.
- PICHAULT François, 2009, *Gestion du changement : perspectives théoriques et pratiques : études de cas*, Bruxelles : de Boeck.
- PRADES Jean-Luc, 2001, « Sociologie comparative et recherche-action », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. VII, n° 16-17, p. 223-233.
- PSYCHE Valéry et TREMBLAY Diane-Gabrielle, 2011, « Étude du processus de participation à une recherche partenariale », *SociologieS* (En ligne), Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 02 décembre 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/3681>
- REASON Peter and BRADBURY Hilary, 2001, *Handbook of action research: Participative Inquiry and Practice*, Sage Publications.
- RECH Y., MOUNET J-P. et HARVEY J., 2009, « La démocratie participative à l'épreuve des faits : la place des pratiquants auto-organisés dans les sports de nature », *Destinations et territoires, coprésence à l'œuvre*, vol. 1, p. 45-54.
- SEGUIN Michel et TREMBLAY François, 2005, « La recherche participative et l'écocitoyenneté », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n° 1, p. 117-130.
- STASSART P., MORMONT M. et JAMAR D., 2008, « La recherche-intervention pour une transition vers le développement durable », *Économie rurale (En ligne)*, 306, juillet-août 2008. Mis en ligne le 01 juillet 2010.

- ST-PIERRE Josée et SCHMITT Christophe, 2011, « Rapprocher chercheurs et praticiens pour le développement de connaissances scientifiques : l'exemple d'une recherche en PME », *Management & Avenir*, vol. 3, n° 43, p. 392-409.
- THIOLLENT Michel, 2011, « Action Research and Participatory Research: An Overview », *International Journal of Action Research*, vol. 7, n° 2, p. 160-174.
- TOCHON François, 2004, « La recherche-intervention », in François Tochon et Jean-Marie Miron, *La recherche intervention éducative*, Presse Universitaire du Québec, 2004
- TUHIWAI SMITH Linda, 1999, *Decolonizing methodologies. Research and indigenous peoples*, London: Zed Books.
- VINCENT Pascal, DORE Gwénaél et TEISSERENC Pierre, 2012, « Nouvelles formes d'apprentissage sur les territoires et coopération avec les chercheurs : Vers une hybridation culturelle ? », contribution au *Symposium : Les chemins du développement territorial*, INDL/CIEDEL, juin 2012.
- VIVIAN Robin et DINET Jérôme, 2007, « La recherche collaborative d'information. Vers un système centré utilisateur », *Lavoisier (Document numérique)*, vol. 10, n° 3, p. 25-46.
- VRANCKEN Didier et KUTY Olgierd, 2001, *La sociologie et l'intervention, Enjeux et perspectives*, Bruxelles : De Boeck.